

GEOGRAPHIE – Thème 1, question 2, cours 1

La région où est situé le lycée (3h)

La région Île-de-France, territoire de vie, territoire aménagé

I. Un territoire de vie

1. Une région peuplée et dynamique

- L'Île-de-France accueille 11,7 millions d'habitants en 2010, soit 19% de la population française métropolitaine sur 2,2% du territoire national (huit départements, 1281 communes). Sa densité de population est près de dix fois supérieure à la moyenne nationale (978 h/km²). La population francilienne est d'autant plus concentrée que le territoire de la région est fortement urbanisé : à titre d'exemple, cinq villes regroupent à elles-seules près de 20% de cette population (Paris – 2 millions d'habitants, Argenteuil, Boulogne-Billancourt, Saint-Denis et Montreuil).
- La région se distingue par la jeunesse de sa population (le poids des jeunes adultes, de 20 à 39 ans, est plus élevé que dans les autres régions), le dynamisme de sa natalité et son espérance de vie élevée. De ce fait, sa population active est élevée (21% de la population active nationale et 40% des cadres français), certains parlent même d'une « population hyperactive » s'agissant des Franciliens. C'est également une région ouverte : l'Île-de-France a accueilli le plus grand nombre de migrants venus s'installer en France depuis les années 1930 et son solde migratoire est toujours positif. La région attire des migrants en provenance de tous les continents et abrite 40% des étrangers installés en France.
- Le niveau de vie moyen est élevé puisqu'il est supérieur de 19% au niveau de vie médian de l'ensemble des régions françaises. Sept départements comptent parmi les huit départements les plus favorisés de France (seule la Seine-St-Denis fait partie des 15 départements dont les revenus médians sont les plus bas). Mais la région est également celle où les inégalités sociales sont les plus marquées (10% des Franciliens vivent sous le seuil de pauvreté).

2. Des espaces vécus de façon diversifiée et la question de l'identité francilienne

- Selon que l'on habite Paris intra muros, la petite couronne, les espaces périurbains, une ville ou une commune de la couronne rurale, le territoire n'est pas perçu ni vécu de la même façon. La perception d'un territoire de vie varie également en fonction de nombreux critères : âge, catégorie socio-professionnelle, origine géographique, etc.
- Derrière une question apparemment simple (le « sentiment d'appartenance » à un groupe et à un territoire), il est très difficile de définir une identité francilienne. Certes, les Franciliens se distinguent par leur taux d'urbanisation (96% de la population est urbaine, sur un territoire rural à 80%), leur taux d'activité (50%), leur niveau de vie élevé et le fait que l'essentiel de la population vit dans des espaces dits « moyens ou mélangés » (les zones périurbaines, et les

préoccupations qui préoccupent leurs populations : transport, logement, emploi, sécurité, etc.).

- Cependant, les facteurs de fragmentation de la population francilienne contrebalancent les facteurs d'unité : fractures sociales, difficultés d'accès au logement, éloignement du lieu de travail, sentiment d'appartenance ethnique ou communautaire, etc. De plus, la population de la région est majoritairement issue de migrations provinciales ou étrangères. Au total, la construction de l'identité régionale semble plus complexe en Île-de-France que dans d'autres régions (Jean-Robert Pitte parle « d'identités emboîtées »). Et si les Franciliens donnent une image, souvent centrée sur Paris d'ailleurs, à travers les médias, ils ont paradoxalement du mal à considérer leur région comme un « territoire de vie » (la notion de « territoire de vie » correspondant bien plus à leur commune, voire à leur quartier, comme le montrent les sociologues).

II. Des territoires d'activités variées

1. Une région riche et puissante

- L'Île-de-France réalise près de 30% du PIB et 16% des exportations du pays. C'est le deuxième pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises au monde, après Tokyo. La place financière de Paris est la deuxième en Europe, derrière celle de Londres. Et le quartier de la Défense, à l'Ouest de Paris, est l'un des quartiers d'affaires européens les plus importants.
- La région est particulièrement performante dans le domaine de la recherche et du développement (40% de la main-d'œuvre nationale employée dans ce secteur, 17 universités, 350 établissements d'enseignement supérieur). Ces conditions sont particulièrement favorables à l'implantation des entreprises, en particulier dans les domaines de pointe (nanotechnologies, aéronautique, studios multimédias, etc.).
- Le *hub* parisien est au cœur de ce dynamisme : les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly, le réseau de TGV et la plate-forme fluviale constituent le premier espace de déplacements et d'échanges en Europe continentale. Paris, pôle de commandement, est bien entendu le moteur de ces échanges. C'est également la première ville touristique au monde.

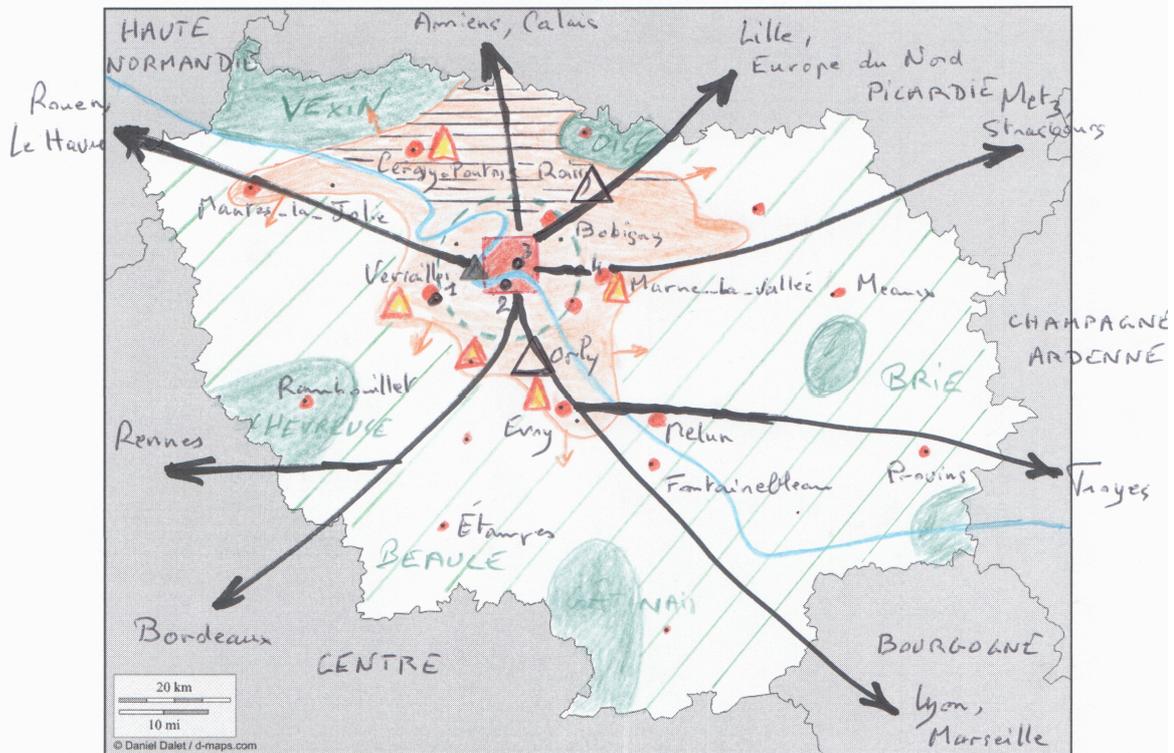
2. Un espace contrasté

- Ces données ne doivent pas faire oublier que l'Île-de-France est également une ancienne région industrielle : malgré un déclin relatif, le secteur automobile y demeure bien représenté, ainsi que d'autres industries de main-d'œuvre (on compte 650 000 emplois industriels dans la région). On trouve donc dans la région des territoires populaires, anciennement industrialisés et qui ont été frappés par les restructurations (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et des espaces industrialisés disséminés dans la couronne rurale.
- Plus de 80% du territoire de la région sont couverts par des espaces ruraux – le plus souvent agricoles – et des forêts. Le nombre d'agriculteurs (que l'on ne doit pas confondre avec les ruraux) est très faible, mais il n'en reste pas moins que ces territoires sont également concernés par l'enjeu de l'aménagement (l'exploitation

durable des espaces agricoles, par exemple, mais également les questions de la préservation de l'environnement, des transports, du grignotage urbain, etc.).

La complexité et la diversité des territoires de l'Île-de-France sont schématisées dans le croquis suivant :

L'organisation spatiale de l'Île-de-France



1. Une région capitale

- Paris, métropole mondiale
- ▲ La Défense, quartier d'affaires
- Agglomération parisienne; étalement urbain
- Pôles touristiques majeurs (1. Versailles 2. Tour Eiffel - 3. Louvre 4. Disneyland).
- Villes secondaires à renforcer.

2. Un réseau de transports en étoile

- △ Aéroport international
- ➔ Principaux axes (autoroutes, TGV)
- ⚡ La Seine: axe structurant
- Faciliter les trajets de banlieue à banlieue (m-jet).

3. D'autres espaces de production

- △ Territoires d'innovation (recherche, etc.)
- ▨ Espace de production industrielle
- Espaces protégés à vocation touristique
- Espaces agricoles

2

III. Aménager l'Île-de-France

1. Des acteurs multiples

- Le conseil régional d'Île-de-France est composé de 209 élus, emploie 10 000 agents et gère un budget de plus de 4,5 milliards d'euros. Ses actions concernent en priorité : les transports, le développement économique, le logement, l'éducation, la formation et l'environnement. Outre ses instances exécutive et législative, de nombreux organismes lui sont associés dans les différents domaines concernant ses actions.
- Le conseil régional travaille en coordination avec tous les autres acteurs institutionnels impliqués dans les différents projets, de l'Etat aux collectivités territoriales. Cette situation entraîne d'ailleurs parfois des conflits, causés par des oppositions politiques ou des divergences de vue. Ainsi, le désaccord récent entre le conseil régional et la présidence de la République sur le projet du Grand Paris. Cette opposition a abouti à un accord sur un métro automatique autour de Paris, « Grand Paris Express ». Enfin, en dehors des acteurs institutionnels, il faut compter avec une multitude d'acteurs privés : entreprises, syndicats, associations de citoyens, etc.
- Pour coordonner l'action de ces différents acteurs, la région actualise régulièrement un Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Ses objectifs sont les suivants : mettre en cohérence l'ensemble des composantes de l'aménagement et de ses acteurs ; définir un cadre pour le développement de l'urbanisme ; encadrer les projets concernant les transports ; corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région ; préserver les espaces naturels. Les résultats obtenus sont régulièrement confrontés aux objectifs fixés et le SDRIF est réactualisé lorsqu'ils sont jugés insuffisants.

2. Trois principaux enjeux de l'aménagement

- Le premier objectif de tout aménagement d'un territoire est d'améliorer la vie quotidienne des habitants de la région. Les enjeux de l'aménagement sont donc principalement liés aux problèmes des Franciliens : transports (problème de la saturation), emploi-formation (le taux de chômage est légèrement supérieur à 8%), logement (les besoins s'élèvent à 60 000 nouveaux logements par an), etc.
- Au delà de cet objectif, l'enjeu principal pour l'Île-de-France est de conserver sa compétitivité et son rang sur le plan économique, tant au niveau européen qu'au plan mondial. La région propose donc des aides à la création ou au développement d'entreprises et crée des pôles de compétitivité pour soutenir le développement des nouvelles technologies. La question du Grand Paris et de l'aménagement du quartier d'affaires de La Défense, dans ce domaine, est évidemment cruciale.
- L'enjeu environnemental est passé au premier plan des préoccupations de l'aménagement des territoires ces dernières années : protection des espaces naturels et de la biodiversité, lutte contre les nuisances et les pollutions, développement des énergies renouvelables sont affichés comme des priorités par la région.

Fond de carte, Île-de-France

